

FUTUR CHEF D'ENTREPRISE DU SECOND-ŒUVRE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable de reprendre la direction d'une entreprise et d'assurer la succession du Chef d'entreprise à plus ou moins long terme. Manager un département ou une agence d'une entreprise du second-œuvre.

PUBLIC CONCERNÉ :

Enfants de dirigeants d'entreprises du Bâtiment, futurs repreneurs ou salariés souhaitant reprendre une entreprise du second-œuvre.

PRÉREQUIS :

Niveau Terminale recommandé. Être admis lors de la sélection des candidatures.

TYPE DE FORMATION :

Formation modulaire individualisée. Les tests de positionnement, passés lors de la sélection, définissent le parcours individuel de chaque candidat en le dispensant de suivre les modules qu'il maîtrise.

Les périodes de formation se déroulent en alternance avec des périodes de retour en entreprise.

Rythme des séquences de formation : 3 jours consécutifs toutes les trois semaines en moyenne.

DURÉE :

Formation sur 2 ans d'une durée totale de 343 heures.

1^{ère} année : 147 heures (21 jours)

2^{ème} année : 196 heures (28 jours).

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

Code : FCSO

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

❑ ORGANISATION DE CHANTIER

- 1^{ère} année :
 - Les demandes d'autorisation.
 - Les délais de livraison des matériaux.
 - Le passage dans les appartements.
 - L'installation du chantier.
 - La présentation des échantillons.
 - La réception des supports.
 - Les relations avec les autres corps d'état du chantier. Les défaillances des entreprises du chantier.
 - Préparer et participer à une réunion de chantier.
 - Contrôler l'avancement des travaux.
 - Le planning contractuel. Dénoncer les retards des autres corps d'état.
 - Les plannings de rattrapage.
 - Vérifier la qualité des travaux.
 - Prendre les bonnes mesures en cas de problèmes.
 - La réception des travaux.
 - La levée des réserves.
 - Les pénalités de retard.
 - Le repli du chantier.

❑ LECTURE DE PLANS

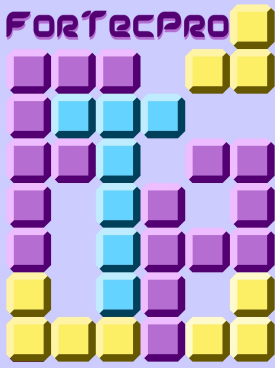
- 1^{ère} année :
 - Les bases de la représentation graphique dans le Bâtiment.
 - Comprendre les symboles et les informations indiqués sur un plan.
 - Les échelles, les principes de cotation.
 - Se repérer sur un plan.
 - La lecture des coupes et élévations.
 - Obtenir une vision en trois dimensions à partir des plans et des élévations.
- 2^{ème} année :
 - Lire et interpréter un plan complexe.
 - Les croquis à main-levée.
 - Élaborer un plan coté à partir d'un relevé sur place et des modifications envisagées.
 - Le calepinage et les plans de débit.

❑ SÉCURITÉ ET LÉGISLATION

- 2^{ème} année :
 - Les accidents du travail dans le BTP.
 - Établir un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).
 - Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
 - Les registres de sécurité.
 - Les risques professionnels.
 - Les équipements de protection individuels de sécurité.
 - Les Conventions collectives du Bâtiment et le Code du travail.
 - Les contrats de travail. La rupture d'un contrat de travail.
 - Les documents et la procédure pour l'embauche d'un salarié.

❑ GESTION

- 1^{ère} année :
 - Introduction à la gestion d'entreprise.
 - Définition de la gestion et des outils de gestion.
 - Les objectifs de la gestion.
 - La terminologie comptable.
 - Les salaires et les fiches de paie.
 - Les stocks et leurs conséquences.
 - La collecte et le classement des temps passés et des matériaux utilisés sur les chantiers.
 - L'établissement d'un prix de revient à partir des éléments collectés sur les chantiers.
- 2^{ème} année :
 - Le plan comptable.
 - La présentation du bilan.
 - La présentation du compte de résultat.
 - Les soldes intermédiaires de gestion.
 - Le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.
 - Le calcul des ratios.
 - L'analyse de la rentabilité de l'entreprise.
 - Les flux financiers et le plan de trésorerie de l'entreprise.



FUTUR CHEF D'ENTREPRISE DU SECOND-ŒUVRE

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

☐ GESTION DE CHANTIER

- 1^{ère} année :
 - Rappel du calcul des heures et de la conversion en heures décimales.
 - Calculer les temps à passer et les quantités de matériaux à utiliser.
 - Déterminer un budget main-d'œuvre et un budget des matériaux.
 - Les méthodes d'imputation du matériel sur le chantier.
 - Calculer un budget de chantier à partir du prix de vente ou d'un bordereau de prix de revient.
 - Déterminer le coefficient prévisionnel de rentabilité d'un chantier.
 - Définition des postes composant le prix de revient.
 - Le coefficient de rentabilité d'un chantier.
 - L'impact de la rentabilité d'un chantier sur la rentabilité globale de l'entreprise.
 - Calculer le déboursé prévisionnel d'un chantier et déterminer sa rentabilité.
 - Calculer et analyser les ratios d'un prix de revient de chantier.
 - Analyser la rentabilité d'un chantier.
 - Rechercher les facteurs influant sur le résultat du chantier.
 - Déterminer une stratégie d'amélioration du coefficient de rentabilité.
 - Les modes de calcul d'un déboursé prévisionnel de chantier.
 - L'importance et les objectifs du contrôle en cours de chantier.
 - Les moyens de contrôle et leur mise en place.
 - Les méthodes de suivi sur le chantier.
 - L'analyse des écarts en quantité et en coût par poste.
 - Rechercher des causes possibles de non respect de la prévision.
 - Les écarts sur le budget main-d'œuvre.
 - Les écarts sur le budget matériaux.
 - Les écarts sur les frais de chantier.
 - Utiliser les résultats de l'analyse des écarts.
 - Le suivi périodique de la rentabilité d'un chantier et sa représentation graphique.
- 2^{ème} année :
 - Le principe de la facturation des travaux par présentation de situations.
 - Les décompositions de marché.
 - La retenue de garantie et la caution bancaire.
 - Les acomptes sur les approvisionnements et leur remboursement.
 - Les avances de démarrage de chantier consenties par le client.
 - Les clauses des marchés relatives à la revalorisation. La revalorisation des prix pour les marchés publics.
 - L'actualisation et la révision avec les index BT.
 - Les commandes de travaux, les factures et le règlement des comptes Prorata et interentreprises.
 - La présentation du mémoire définitif.
 - Le suivi de la facturation du chantier.
 - La contestation du décompte définitif et la présentation d'un mémoire de réclamation.

☐ ACTION COMMERCIALE

- 2^{ème} année :
 - Le marché des travaux de Bâtiment.
 - L'analyse de la clientèle.
 - Construire son argumentaire.
 - L'importance de l'image de marque.
 - Se démarquer de la concurrence.
 - La publicité et les autres moyens de communication.

☐ ORGANISATION DU TRAVAIL

- 2^{ème} année :
 - Planifier son travail et celui des autres.
 - Le classement des tâches par niveau de priorité. L'utilisation d'un agenda.
 - Gérer ses rendez-vous, ses déplacements et les temps morts.
 - Anticiper les besoins et les problèmes.
 - Les périodes de surcharge.
 - La gestion du stress.
 - Défendre les intérêts de l'entreprise.
 - Diriger et donner des consignes en fixant des objectifs.
 - Vérifier la bonne compréhension des instructions.
 - Connaître son équipe. Respecter son environnement de travail, ses collaborateurs.

SESSIONS DE FORMATION :

Les sessions de formation se déroulent de janvier à juin de l'année suivante. Il est possible d'intégrer la formation toute l'année selon le niveau d'études et de connaissances du stagiaire (nous contacter).

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre site Internet "fortecpro.com", rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi individualisé de chaque stagiaire. Évaluation écrite des acquis à la fin de chaque module de 3 jours. Examen en fin de formation.

Un relevé détaillé des notes obtenues sera remis à la fin de chaque trimestre au stagiaire et à l'entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

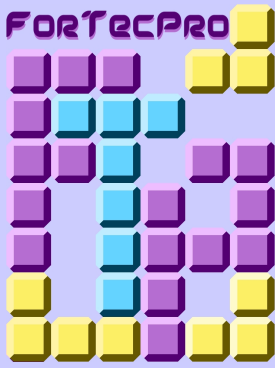
Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Exposés, études de cas, travaux pratiques et applications.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.



CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de télécopieur ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

REMISE À NIVEAU FACULTATIVE :

Possibilité de remise à niveau personnalisée en mathématiques, en français et en communication, avant ou dès le début de la formation. La nécessité et la durée de remise à niveau seront définies lors du passage des tests de sélection des candidatures.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, stylos à bille noir, bleu, vert et rouge, crayon à papier, gomme, double-décimètre, calculatrice avec fonction racine carrée. La liste complète du matériel nécessaire leur sera remise en début de formation.

Code : FCSO

FUTUR CHEF D'ENTREPRISE DU SECOND-ŒUVRE

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

□ ADMINISTRATIF

- 1^{ère} année :
 - Les différents acteurs intervenant dans une opération de construction.
 - La terminologie administrative du Bâtiment.
 - Maîtriser les mécanismes de gestion d'un compte Prorata.
 - La sous-traitance, les principes, les droits et les obligations.
- 2^{ème} année :
 - Les documents contractuels d'un marché de travaux.
 - La réception des travaux.
 - Les modalités de la retenue de garantie.
 - Les garanties légales et les garanties contractuelles.
 - L'implication de l'entreprise en cas de désordres après la réception.

□ COMMUNICATION

- 2^{ème} année :
 - La tenue et le maintien. La représentation et l'image de l'entreprise.
 - Les erreurs à ne pas commettre.
 - La communication orale.
 - Présenter son entreprise.
 - Préparer un rendez-vous.
 - Les principes de base de la communication écrite et de la correspondance commerciale.
 - Construire un rapport, un compte-rendu ou une note de service.
 - Sauvegarder les intérêts de l'entreprise dans le cas d'un désordre de chantier.
 - Contester ou faire une réclamation.

□ RÉVISIONS ET EXAMEN

- 2^{ème} année :
 - Préparation écrite et orale pour les épreuves de l'examen de fin de formation.
 - Révision générale.
 - Examen final.

SÉLECTION DES CANDIDATURES :

Test d'entrée en formation sur une demi-journée comprenant :

- la présentation détaillée de la formation ;
- un entretien d'orientation ;
- l'étude des motivations et du projet professionnel ;
- des tests de mathématiques, de français et de connaissances générales ;
- des tests de positionnement.

Pour cette demi-journée de sélection, les candidats devront se munir du matériel suivant : curriculum vitæ, stylos à bille et calculatrice avec fonction racine carrée.

Passage des tests de sélection toute l'année. Pour vous y inscrire, contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous.

EXAMEN ET DIPLÔME :

Examen final en fin de 2^{ème} année. Tout au long de la formation, la validation des acquis à la fin de chaque module sera prise en compte dans la moyenne de l'examen final.

Délivrance du diplôme d'établissement niveau IV de "Dirigeant d'entreprise du second-œuvre" à partir d'une moyenne générale de 12 sur 20.

Moyennes générales minimales pour l'obtention de mentions :

- 14 sur 20 : "Mention bien" ;
- 16 sur 20 : "Mention très bien".

Tout module prescrit et non suivi intégralement par le stagiaire, quelle qu'en soit la raison, comptera pour zéro dans la moyenne générale.

En cas d'échec, seuls les modules non validés (note inférieure à 14 sur 20) et l'examen final seront à repasser par le candidat.

CONTACTS :

Jean ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com